ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

UFAP UNSa Justice

JE VOTE UFAP UNSa Justice

L'action utile !

CSA DISP GRAND OUEST / CAPL

Le mot DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UR UFAP UNSa JUSTICE GRAND OUEST

Particularités de notre région

24 Établissements

850 Matelas au sol

14 SPIP

500 Vacances d'emploi toutes catégories de Personnels

10 600 PPSMJ (août 2026)



L'UFAP UNSa Justice force de contestation et de propositions.

Bruno BRASME

Unir, Soutenir, Agir est le Trident de notre syndicalisme !

Du 3 au 10 décembre 2026, auront lieu les élections professionnelles. C'est un moment démocratique fort qui permettra d'élire vos représentants du Personnel aux différents Comités Sociaux d'Administration et aux Commissions Administratives Paritaires, à l'issue d'un vote électronique, sur le ressort de la DISP Grand Ouest. Ces instances sont le lieu pour défendre vos intérêts tant collectifs qu'individuels.

L'UFAP UNSa Justice est multicatégorielle, composée de femmes et d'hommes de grande qualité, investis, issus du terrain. **Leur volonté, leur dynamisme et leur combativité sont des atouts majeurs pour lutter, ensemble, pour la défense de vos droits et de vos intérêts.**

Débloquer des situations, dénoncer des difficultés, accompagner, épauler, conseiller et soutenir des collègues lors d'entretiens, prendre en compte les conditions de travail et les faire évoluer positivement sont l'objectif de notre Organisation Syndicale. Plus que jamais, nous devons faire respecter le dialogue social, c'est-à-dire faire respecter les personnels et leur travail.

Nos militants aguerris font front quotidiennement face à une administration dépassée et trop souvent maltraitante caractérisée par une méconnaissance du travail.

Une administration qui refuse de reconnaître l'engagement de ses personnels et de les récompenser à leur juste valeur leur témoigne du mépris et oublie le sens même du mot « reconnaissance ».

Grâce à 40 années de combats, l'UFAP UNSa Justice a démontré qu'elle est une force de contestation mais aussi et surtout de propositions. Les luttes menées par **l'UFAP UNSa Justice,** ont apporté des évolutions de carrière positives dans les différentes filières de notre administration. Notre organisation milite, plus que jamais et sans compromission dans l'intérêt de tous les personnels.

Voter massivement pour ces femmes et ces hommes engagés au nom de l'UFAP UNSa Justice, c'est s'assurer d'être soutenus et défendus par des représentants qui feront face avec fermeté aux hiérarchies. Vos élues/élus continueront de se battre afin d'éviter une détérioration de vos conditions de travail mais aussi pour défendre votre pouvoir d'achat.

Notre bilan et notre parcours sur la région Grand Ouest témoignent de l'engagement sans faille dont **l'UFAP UNSa Justice** a su faire preuve comme nous nous y étions engagés en 2022.

Nous renouveler votre confiance, c'est démontrer à une administration agonisante et à leurs complices que le syndicalisme est un véritable travail de terrain au quotidien.

C'est pour vous et avec vous que nous construirons le syndicalisme de demain !

« L'UFAP UNSa Justice, Unie, Dynamique et tournée vers l'Avenir »

Voter pour l'UFAP UNSa Justice Grand Ouest, c'est choisir la stabilité avec une équipe solide et motivée.



L'UFAP UNSa Justice ne simule pas le rapport de force, elle l'exerce ! **SEULE organisation à proposer depuis des années des formes de contestation concrètes.**

UN SYNDICAT FORT, C'EST UN SYNDICAT QUI S'ASSUME !

L'administration pénitentiaire traverse une crise sans précédent : surpopulation record, effectifs insuffisants, violences en hausse, conditions de travail dégradées, reconnaissance absente, réformes imposées sans moyens... Pendant que certains commentent, **l'UFAP UNSa Justice agit, revendique et se bat.**

Nous ne défendons ni une catégorie, ni un métier, ni un territoire, mais **TOUS les personnels. Notre combat est celui de tous.**

Nous refusons une administration qui exige toujours plus en donnant toujours moins, les réformes d'affichage et les économies faites sur ceux qui assurent chaque jour une mission essentielle.

Nous continuerons d'exiger des recrutements massifs, une vraie reconnaissance salariale et statutaire, des conditions de travail dignes et une politique construite sur les réalités du terrain.

Notre indépendance est notre force ! Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir l'action et un syndicalisme qui ne renonce jamais.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY



Vos priorités sont nos combats

LES REVENDICATIONS DE L'UFAP UNSa JUSTICE

Malgré **une surpopulation pénale exponentielle, des carences graves en effectifs tous corps confondus, des métiers qui usent, qui blessent et qui parfois tuent,** les Personnels pénitentiaires continuent à réussir là où l'ensemble de la société a échoué avant eux et cela, sans moyens, sans soutien institutionnel et sans reconnaissance.

Assez de mépris !

FACE À UN POUVOIR D'ACHAT QUI SE DÉGRADE :

Entre 2022 et 2023, le gouvernement a procédé à deux revalorisations du point d'indice de +3,5 % en juillet 2022 et de +1,5 % en juillet 2023. Ces hausses, présentées comme un effort significatif, ont été rapidement absorbées par l'inflation, qui a dépassé 10 % cumulés sur la période. ***Résultat :*** *le traitement indiciaire réel des fonctionnaires a continué de baisser, année après année. En 2026, la situation est devenue inacceptable : certains agents perçoivent un traitement indiciaire inférieur au SMIC, leur rémunération n'atteignant le minimum légal que grâce à l'indemnité différentielle. Autrement dit, l'État employeur compense artificiellement des grilles indiciaires devenues obsolètes, au lieu de les revaloriser.*

Des **grilles indiciaires ambitieuses** et largement réévaluées, la fin du recours à l'indemnité différentielle et un point d'indice indexé sur l'inflation.

Le rétablissement de la GIPA, des durées dans les échelons de 2 ans maximum en moyenne, la revalorisation de la PSS, de l'ICP, de l'IFO et de l'IFSE, le paiement des heures supplémentaires et leur défiscalisation pour tous les corps.

FACE À UNE SÉCURITÉ DÉFAILLANTE :

La **création d'Établissements Spécialisés et Adaptés** (ESA) dans chaque région et en Outre-Mer, une évaluation individualisée du potentiel de dangerosité de chaque détenu, la fin du travail isolé par la mise en place du travail en équipes mobiles et des EPI adaptés à la morphologie de chacune et de chacun. Protéger l'agent ne dispense pas d'organiser la détention !

FACE AU MANQUE CRIANT D'EFFECTIFS :

Un **recrutement massif,** des organigrammes de référence pour tous les corps avec une clause de revoyure annuelle et un **Observatoire paritaire permanent des effectifs.**

POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Une filière autonome de prévention, la **8e semaine de congés pour tous, l'autonomie de service** afin de remettre celui-ci dans les mains des agents et la fin des modes dégradés.

POUR LA VALORISATION DU STATUT ET DE LA CARRIÈRE :

L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, le rétablissement des CAP pour la mobilité et l'avancement et l'élargissement du statut spécial à tous les personnels pénitentiaires.

L'UFAP UNSa JUSTICE DIT NON !

- **NON** aux 5 000 vacances de postes, tous corps et grades.
- **NON** aux heures non payées ou écrêtées.
- **NON** à l'indignité de nos conditions de travail, à la surpopulation pénale et aux 5 000 agressions annuelles
- **NON** à la contractualisation de nos métiers.

L'UFAP UNSa JUSTICE ACCUSE !

- L'administration d'inertie en matière de recrutement.
- L'administration d'organiser une forme de travail dissimulé.
- L'administration de bafouer son obligation de garantir notre santé et notre sécurité.
- L'administration de participer à la casse du service public pénitentiaire.

Un changement de CAP radical s'impose !

POUR UNE RETRAITE DIGNE DE CE NOM :

Le maintien du système de répartition, le départ à 52 ans pour les corps dits « super actifs » et 62 ans pour les corps dits « sédentaires ». L'extension du 1/5e à tous les personnels pénitentiaires. Le passage du 1/5e au 1/4e et son déplafonnement pour les personnels de surveillance.

POUR L'INSERTION ET LA PROBATION :

Une Direction autonome de l'Insertion et de la Probation et la consécration des missions des SPIP comme appartenant pleinement au domaine régalien de l'État.

POUR UNE VÉRITABLE FORMATION :

Initiale et continue, intégrée aux cycles de travail. Se former est un droit et ne doit plus coûter des heures aux agents.

POUR L'ACTION SOCIALE :

Une vraie politique du logement, des places en crèche adaptées à nos horaires et des aides à la hauteur de la détresse sociale.

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE EN OUTRE-MER :

La création des mêmes structures et missions qu'en Hexagone (ERIS, équipe cynotechnique, UHSI, UHSA, EPM, ESA) et la reprise des extractions judiciaires par l'administration pénitentiaire.

La seule réaction possible face à une administration qui fait la sourde oreille, c'est le COMBAT SYNDICAL !
UNIE, DYNAMIQUE et TOURNÉE VERS L'AVENIR

CSA DISP GRAND OUEST / CAPL

UFAP
UNSa Justice

Bilan du mandat régional 2022-2026

Le mandat 2022-2026 de l'UFAP UNSa JUSTICE Grand Ouest s'est inscrit dans un contexte particulièrement difficile pour l'ensemble des personnels pénitentiaires. Au cours de ces quatre années, notre région a été confrontée à une succession de bouleversements, mettant chaque jour davantage en évidence les limites d'un système pénitentiaire arrivé à saturation.

Cette période a notamment été marquée par l'ouverture du CP Caen-Ifs, en décembre 2023 ainsi que l'ouverture après transformation, du QLCO de Condé-sur-Sarthe en octobre 2025 deux évolutions importantes du parc pénitentiaire régional. Si ces ouvertures ont permis d'apporter de nouvelles capacités d'accueil et de répondre partiellement aux besoins, elles n'ont malheureusement pas permis de résoudre les difficultés structurelles auxquelles sont confrontés les établissements et leurs personnels.

Le 14 mai 2024 restera une date tragique dans l'histoire de notre administration. L'attaque d'Incarville, au cours de laquelle deux agents pénitentiaires ont perdu la vie et trois autres ont été grièvement blessés, a profondément marqué l'ensemble de la communauté pénitentiaire. Ce drame est venu rappeler, avec une violence inouïe, les risques auxquels les personnels sont quotidiennement exposés dans l'exercice de leurs missions.

Depuis 2022, les agressions et les actes de violence envers les agents n'ont cessé de se multiplier dans les différentes structures de la région. À cette violence s'ajoute l'explosion des projections, notamment de stupéfiants et de téléphones, ainsi que la multiplication des survols de drones. Ces phénomènes traduisent une perte de contrôle croissante des abords et de certains espaces pénitentiaires, tout en exposant directement les personnels et les personnes détenues à de nouveaux risques.

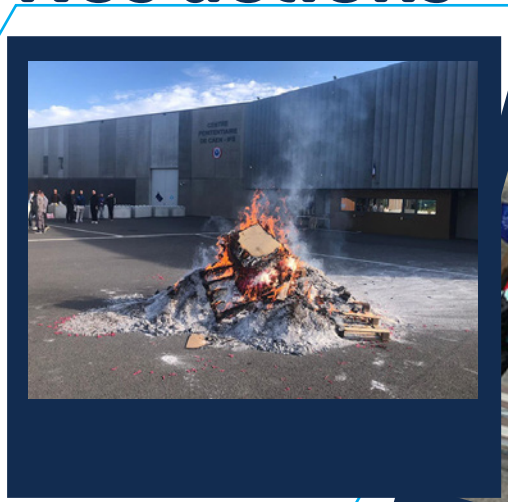
Dans le même temps, le manque flagrant d'effectifs touche l'ensemble des catégories de personnels. Surveillants pénitentiaires, personnels administratifs, techniques, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation sont confrontés à des vacances de postes et à une charge de travail toujours plus importante. Cette situation fragilise les organisations de service, dégrade les conditions de travail et pèse lourdement sur la qualité des missions exercées.

Enfin, la surpopulation pénale demeure l'un des principaux maux de notre système. Elle ne cesse de progresser, entraînant une dégradation des conditions de détention, une pression accrue sur les personnels et une augmentation des tensions au sein des établissements.

Malgré ce contexte, l'UFAP UNSa JUSTICE Grand Ouest a continué de porter la voix des personnels, d'alerter l'administration et de défendre des évolutions concrètes de leurs missions. En juin 2026, notre organisation a notamment **signé la restitution du travail réalisé dans le cadre du « Surveillant acteur »,** démarche visant à reconnaître pleinement le rôle essentiel du surveillant pénitentiaire. Cette signature constitue **une étape importante et vient réaffirmer la volonté de l'UFAP UNSa JUSTICE de faire reconnaître les compétences, les responsabilités et l'engagement quotidien des personnels.**

Ce mandat aura ainsi été celui de la mobilisation, de la défense des agents et de la recherche de solutions face aux profondes mutations de notre administration. **Pour les années à venir, l'UFAP UNSa JUSTICE Grand Ouest continuera à revendiquer des effectifs suffisants, des moyens adaptés, des établissements sécurisés, une véritable reconnaissance des personnels et une administration à la hauteur des missions qui lui sont confiées.**

Nos actions







Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

Les listes

Liste CSA DISP



1
Bruno Brasme
MAJEN
CP Caen



2
Pascal Lambert
MAJEN
M.A de Brest



3
Billy Dorilas
SVT BGD
M.A d'Evreux



4
Yann Herve
BCPEN
CP Nantes



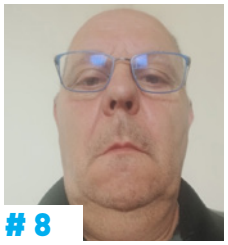
5
Emilien Kerleau
CPT
CP Caen IFS



6
Jeremy Fernandez
MAJEN
CP Nantes



7
Noura Lemarchand
SVTE BGD
M.A de Rouen



8
Eric Melard
TECHNICIEN
M.A de Saint Brieuc



9
Emilie Vitre
AA
CP de Val De Reuil



10
Morgane Denoual
CPIP
SPIP 44



11
Maud André
AA
M.A Vannes



12
Laure Pillot
AA
DISP GO

Liste CAPL



1
Billy Dorilas
SVT BGD
M.A d'Evreux



2
Pascal Lambert
MAJEN
M.A de Brest



3
Jeremy Fernandez
MAJEN
CP Nantes



4
Hedrice Bouchet
BCPEX
M.A de Rouen



5
Adeline Vanhoye
SVTE BGD
CP Conde/Sarthe



6
Anthony Klingler
BCPEX
M.A d'Angers



7
Pascal Busseret
BCPEX
CD d'Argentan



8
Celine Roland
BCPEX
CD de Val De Reuil



9
Typhaine Le Meur
BCPEX
CP Lorient



10
Christophe Le Gal
SVT
M.A de Vannes



11
Erwan Rouxel
MAJEN
CP de Rennes Vezin



12
Anne-Laure Arzillier
MAJEN
M.A de Saint Brieuc

FLASHEZ-MOI

ET SUIVEZ-NOUS !

Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION DÈS MAINTENANT

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play